
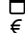
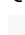


Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Médecine interne
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

DU – CULTURE ET SANTÉ

 **Durée de la formation :** 100 à 102 heures
 **Dates :** Voir le calendrier
 **Tarif :** Voir ci-dessous

Formation : Diplômante

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior (FUJ) : **700 €**
Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) pour l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans

Formation Continue Individuelle (FCI) : **1 700 €**
Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE) : **2 100 €**
Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

Former des professionnels capables de concevoir, piloter, évaluer et inscrire dans la durée des actions culturelles et artistiques dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, au service de la qualité du soin, de l'inclusion, de la citoyenneté et des parcours de vie des patients, résidents et usagers
Le DU vise notamment à permettre aux apprenants de :

- Maîtriser le cadre institutionnel, juridique et éthique du dispositif Culture & Santé (conventions interministérielles, droits culturels, droit à l'image, marchés publics, RGPD, etc.)
- Comprendre les fondements scientifiques (neurosciences, gériatrie, psychiatrie, psychologie) des interventions non médicamenteuses par l'art et la culture (musique, danse, image, olfaction, création)
- Développer une approche bio-psycho-sociale et communautaire des parcours de soins et d'accompagnement (patients, aidants, territoires)
- Acquérir une méthodologie de projet (diagnostic, partenariats, financement, évaluation, communication) pour conduire des actions Culture & Santé à l'échelle d'un service, d'un établissement ou d'un territoire.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Professionnels de santé

- Médecins
- Médecins généralistes
- Médecins spécialistes, notamment :
 - gériatrie
 - neurologie
 - psychiatrie
 - médecine physique et de réadaptation
 - pédiatrie
 - médecine palliative
- Praticiens hospitaliers
- Médecins salariés (établissements de santé, médico-sociaux)

INFORMATIONS

Responsable :

Pr Raphaël Vialle

Code Faculté de Santé : 1X315X

Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Faculté de Santé Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris
medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmedecine@sorbonne-universite.fr

- Médecins libéraux impliqués dans des parcours de soins coordonnés

Professionnels paramédicaux et médico-sociaux

- Infirmiers, cadres de santé
- Psychologues, orthophonistes, psychomotriciens
- Ergothérapeutes, éducateurs spécialisés
- Assistants sociaux
- animateurs et responsables de la vie sociale
- Directeurs et cadres d'établissements sanitaires et médico-sociaux

Professionnels de la culture et de la médiation

- Artistes (musiciens, plasticiens, comédiens, danseurs, photographes, conteurs...)
- Médiateurs culturels
- Responsables des publics de musées, bibliothèques, archives
- Chargés de projets culturels
- Intervenants culturels travaillant ou souhaitant travailler dans le champ sanitaire ou médico-social

Autres profils

- Chargés de mission Culture & Santé (ARS, collectivités)
- Personnels d'associations Culture & Santé
- Toute personne engagée ou souhaitant s'engager professionnellement dans des projets Culture, Soins et Accompagnement

Les candidats peuvent provenir :

- du secteur sanitaire (hôpital, clinique, médecine de ville, HAD, SSR, psychiatrie)
- du secteur médico-social (EHPAD, ESMS, plateformes d'aidants, handicap)
- du secteur culturel (musées, scènes, compagnies, conservatoires, médiation, éducation artistique)
- du secteur associatif ou territorial (collectivités, ARS, réseaux Culture & Santé)

Niveau minimal recommandé :

- Diplôme de niveau Licence (Bac+3) ou équivalent
- Ou**
- Expérience professionnelle significative dans le champ du soin, de la culture ou de l'accompagnement.

Le nombre de places est limité à 25 pouvant aller à 35 participants par promotion.

En deçà de 10 candidats le DU ne sera pas ouvert.

PROGRAMME

A venir

MÉTHODES

Le DU s'appuie sur un dispositif pédagogique hybride, structuré et professionnalisant.

- **Outils pédagogiques**
 - Plateforme numérique de formation
 - Télé-tutorat individualisé
 - Séminaires présentiels
- **Référentiels mobilisés**
 - La formation repose sur plusieurs référentiels nationaux et

scientifiques :

- Référentiels institutionnels
- Référentiels de santé
- Référentiels professionnels
- Supports pédagogiques remis aux participants
- **Les apprenants ont accès à un environnement documentaire complet, comprenant :**

- Supports numériques
- Supports de travail
- Outils pour le mémoire

Volume horaire global

- Cours théoriques (en ligne) : 50–60 h
- Séminaires présentiels (enseignements dirigés, ateliers, études de cas...) : 20–42 h
- Tutorat individualisé : Inclus
- Travail personnel (projet et mémoire) : Encadré
- Total hors stage : 70 à 72 h
- Stage optionnel : 30 h
- **Total avec stage : 100 à 102 h**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen écrit

- Nature : examen écrit individuel
- Durée : 1h30
- Format :
 - QCM et QROC (questions à réponses ouvertes courtes)
 - Analyse de situation ou étude de cas Culture & Santé
- Contenu :
 - Politiques publiques Culture & Santé
 - Cadre juridique et éthique
 - Neurosciences et médiations artistiques
 - Méthodologie de projet
- Coefficient : 1 – Note : notée sur 20

Examen oral (soutenance)

- Nature : soutenance orale du mémoire
- Durée :
 - 15 minutes de présentation
 - 15 minutes de questions
- Jury : un enseignant universitaire et un professionnel du champ Culture & Santé
- Coefficient : 2 – Note : notée sur 20

Mémoire professionnel

- Format : document écrit d'environ 30 pages
- Objet : analyse approfondie d'un projet ou d'une pratique professionnelle Culture & Santé
- Le mémoire doit articuler :
 - expérience de terrain
 - apports théoriques
 - référentiels institutionnels et scientifiques
 - démarche critique et éthique

Pour être admis au DU, l'étudiant doit :

- Satisfaire aux conditions d'assiduité, une dérogation à l'assiduité dans la limite des 20% après autorisation du tuteur:
 - Participation obligatoire aux séminaires présentiels
 - Suivi des enseignements à distance et du tutorat
- Obtenir :
 - une note $\geq 10/20$ à l'examen écrit
 - une note $\geq 10/20$ au mémoire (écrit + oral)

- une moyenne générale $\geq 10/20$ après pondération des coefficients

Rattrapage et redoublementSession de rattrapage :

- Une session de rattrapage est organisée (en septembre)
- Elle concerne :
 - l'examen écrit
 - ou la soutenance du mémoire

Redoublement :

En cas d'échec après rattrapage, une réinscription unique peut être autorisée, après avis de la direction pédagogique, en fonction du sérieux du travail et du projet professionnel. Le redoublement pourrait être autorisé avec bénéfice conservé des attendus qui auront été validés la première année, les droits d'inscription à payer sont les mêmes pour l'année de redoublement.
